

INFORMATION ADAPTATION SERVICES CSD CORONAVIRUS

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Coronavirus, votre Centrale de Services à Domicile se mobilise pour garantir la continuité des prises en charge de façon sécurisée, efficace et de qualité.

Ce document a pour but de vous informer des mesures organisationnelles et préventives qui vont être mises en œuvre.

1. Mesures organisationnelles :

- 1.1. Vos horaires de prestation habituels pourraient être adaptés ;
- 1.2. Vos équipes habituelles d'aide et de soins pourraient être modifiées ;
- 1.3. Certaines prestations non-urgentes pourraient être annulées au profit de prestations jugées prioritaires auprès d'un autre bénéficiaire dont l'état de santé nécessite une prise en charge urgente.

Vous serez informé des changements qui seront appliqués dans le cadre de votre prise en charge avant qu'ils ne soient mis en œuvre.

2. Mesures préventives :

- 2.1. Nous vous demandons de **préparer le matériel** suivant pour faciliter le travail du prestataire d'aide ou de soin qui vous prend en charge :
 - 1 savon à mains ;
 - 1 essuie-mains propre – essuie-tout jetable ;
 - 1 désinfectant de surfaces standard.
- 2.2. Nous vous demandons de **surveiller votre état de santé** et en particulier les symptômes inhabituels suivants : toux, température (supérieure à 37,2°C), fatigue, maux de tête, courbatures ou écoulement nasal. Signalez la présence d'un ou de plusieurs de ces symptômes inhabituels **à votre médecin traitant** par téléphone **avant le passage du prestataire d'aide ou de soin**. Le médecin jugera s'il importe que vous préveniez votre CSD.
- 2.3. Si vous êtes testés positifs au Coronavirus, nous vous demandons de nous informer sans délai afin que nous puissions nous adapter de manière adéquate. Ceci dans le but de vous garantir une prise en charge sécurisée et dans le respect de chacun.
- 2.4. Le prestataire d'aide ou de soin portera le matériel de protection si :
 - vous êtes testé positif au Coronavirus ;
 - vous manifestez des symptômes similaires à ceux du Coronavirus ;
 - un membre de votre entourage proche est diagnostiqué positif ou est suspecté de l'être et que vous avez été en contact avec cette personne dans les 7 à 14 derniers jours.

Il nous appartient également de vous rappeler les recommandations d'usage pour vous prémunir contre les virus :

- Lavez-vous régulièrement les mains (toutes les 2 heures). Evitez le plus possible de mettre vos mains au contact de la bouche, du nez et des yeux ;
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier à usage unique lorsque que vous toussiez et éternuez, (mouchoir à jeter après une seule utilisation) ou, le cas échéant, avec le creux du coude ;
- Ne faites pas la bise et ne serrez pas la main des personnes pour les saluer ;
- Evitez les contacts rapprochés avec toute personne ;
- Restez chez vous si vous êtes malade et prenez contact avec votre médecin traitant par téléphone.

3. Mesures administratives :

Si vous souhaitez annuler la prestation, il vous est demandé de prévenir la CSD au moins 24 heures avant. Dans le cas contraire, vous vous exposez au fait de devoir honorer la facture relative au déplacement effectué jusqu'à votre domicile ainsi qu'au montant de la prestation annulée.

En cette période mouvementée, nos équipes sont sensibilisées à l'actualité et mettront tout en œuvre pour vous accompagner en toute sérénité et en toute sécurité. Les liens de confiance qui nous unissent doivent être nourris plus que jamais. Nous sommes bien évidemment à votre écoute pour tout complément d'informations.